

APE

Association gestionnaire des parents d'élèves  
du collège Français Françoise Dolto  
NIF: 2000085103 - Statistique N° 85221.41.2011.0.00164  
Tél. 0320522186 - BP.146 Andovinjo - Route de l'université  
MAJUNGA - MADAGASCAR



COLLÈGE FRANÇAIS  
Françoise Dolto Majunga

Majunga le 01 octobre 2020

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

*Nos enfants, notre collège, c'est important !*

Chers parents,

L'association des parents d'élèves est conventionnée avec l'AEFE, notre partenaire pédagogique et financier, pour garantir la pérennité de l'école et son développement. L'association des parents d'élèves élit 12 représentants, interlocuteurs privilégiés du chef d'établissement, représentant l'AEFE dans l'établissement. Ce conseil d'administration prépare ou prend les décisions en matière financière. S'investir dans le conseil d'administration de l'APE, c'est prendre part à la gestion de l'établissement et faire entendre la voix de tous les parents que vous représenterez. C'est un engagement bénévole qui demande de la disponibilité pour assumer une réunion toutes les trois semaines, environ.

La Présidente de l'APE et les membres du conseil d'administration ont le plaisir, conformément à l'article 11 des statuts de l'association gestionnaire, de vous inviter à participer à une assemblée générale ordinaire le

**LUNDI 12 octobre 2020 à 7h15 (gymnase)**

### Ordre du jour :

- ✓ **Election des membres du conseil d'administration de l'APE : 5 SIEGES**
  - *Une fiche de candidature est à compléter et à transmettre au secrétariat avant le vendredi 9 octobre 2020 à 12h. Aucune candidature ne peut être admise après ce moment.*
  - *Chaque famille ne détient qu'un seul droit de vote à l'Assemblée générale : 1 seul vote par famille*
- ✓ Questions diverses, à déposer 48 h avant la réunion, au secrétariat du collège qui transmettra à la Présidente,

***Si le quorum des 50% n'est pas atteint, la session ordinaire se tiendra 15 minutes plus tard.***

Si vous ne pouvez pas venir, vous avez la possibilité de vous faire représenter en utilisant la procuration ci-dessous.

**Attention, chaque parent ne peut détenir qu'une seule procuration**

Comptant sur votre présence et votre mobilisation, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Sourenah KALFANE

## PROCURATION

\*\*\*

Je, soussigné, ..... (Nom et prénom)

Parents de (nom+prénom+ classe de l'enfant) .....

.....  
donne procuration à M. .... pour voter en mon nom lors de  
l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 12 octobre 2020. Signature,

---

### CANDIDATURE à déposer au secrétariat avant vendredi 9 octobre 2020 à 12h

#### **Election des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration de l'APE ; 5 sièges**

##### **Article 14 des statuts de l'APE : Obligations des membres du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration se doivent de :

- S'interdire toutes relations commerciales directes ou indirectes avec le Collège,
- Respecter la confidentialité des échanges tenus lors de toute réunion de ses membres
- De n'avoir aucun lien de parenté entre eux
- De n'avoir aucun lien de parenté avec un personnel du collège
- De respecter les principes de moralité, probité et de dévouement, indispensables à l'exercice du mandat.

Je, soussigné(e) .....

De nationalité : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Père, mère\* de(s) enfant(s) :

Nom	Prénom	Classe

est candidat(e) à l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du collège français Françoise Dolto, Majunga.

Fait à Majunga, le .....  
Signature